Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 30, rue de l'Egalité – 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
820.629.707 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 01 JUIN 2026

3eme RESOLUTION :

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 71.314 € comme suit :

- Dotation du compte « autres réserves » pour 71.314 €

Le compte « autres réserves » s'élèvera ainsi à la somme de 550.743 € contre 479.427 € précédemment.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende pour les trois précédents exercices

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme à l'original

Le Président
Bruno FAYOLLE

Comptes annuels

3840 - 3840
30 rue de l'Egalité
95230 SOISY SOUS
MONTMORENCY

Bilan

Déclaration au 31/12/2025

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2025	31/12/2024
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 206 720	107 570	2 099 150	2 126 800
Immobilisations financières	1 379 205		1 379 205	1 379 205
ACTIF IMMOBILISE	**3 585 925**	**107 570**	**3 478 355**	**3 506 005**
Matières premières, en cours				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				1 514
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	161		161	22 897
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**161**		**161**	**24 411**
TOTAL GENERAL ACTIF	**3 586 086**	**107 570**	**3 478 516**	**3 530 415**

PASSIF		31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel		1 000	1 000
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		100	100
Réserves réglementées			
Autres réserves, dont achat d'œuvres d'artistes vivants		479 428	425 036
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		71 315	54 392
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		66 938	51 219
CAPITAUX PROPRES		**618 782**	**531 748**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes assimilées		1 426 658	1 680 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales, dont TVA	2 012	2 089	1 977
Comptes courants d'associés		1 014 663	985 112
Autres dettes		416 324	330 713
Produits constatés d'avance			
DETTES		**2 859 734**	**2 998 668**
TOTAL GENERAL PASSIF		**3 478 516**	**3 530 415**



RESULTAT COMPTABLE		31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	dont export		
Production vendue de services			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		120 560	118 327
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**120 560**	**118 327**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock de marchandises			
Achats matières premières et approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes	crédit bail mobilier		
Autres charges externes	crédit bail immobilier	816	517
Impôts, taxes et versements assimilés, dont CFE et CVAE		12 849	12 822
Rémunérations du personnel			
Cotisations sociales	Dont cotis. perso. obligatoires de l'exploitant		
Dotations aux amortissements	(Dont amort. fonds de commerce)	27 650	27 650
Dotations aux dépréciations			
Autres charges, dont provisions fiscales implantations étranger			2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**41 316**	**40 991**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**79 245**	**77 336**
Produits financiers		70 000	55 000
Produits exceptionnels			
Charges financières		61 360	62 080
Charges exceptionnelles	dont amort.souscript. PME innovantes	15 719	
	dont amort.exception. construct.nouvelles		
Impôts sur les bénéfices		850	378
BENEFICE ou PERTE		**71 315**	**54 392**

RESULTAT FISCAL		Résultat comptable	71 315	
REINTEGRATIONS				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				
Provisions non déductibles				
Impôts et taxes non déductibles			850	
Divers, intérêts Cptes-cts	écart sur OPC			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option				
	dont part loyers dispensés de réintégration			
Charges afférentes du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime				
Résultat fiscal régime optionnel de taxation au tonnage des ent. de transport maritime				
Produits afférents du régime de taxation au tonnage des ent. de transport maritime				
DEDUCTIONS	Zones franche urb.			
Entreprise nouvelle	France Rural. Revital.			
Restruct. Défense	Bass. empl. à redyn.			
Entreprise innovante	Revitalisation rurale			
Divers, dont "Outre mer"	Créances sur déficit			
ZFANG	Déduction except.			66 500
Zone dévelop. prioritaire	Bass. urbain dynam.			
Art 39 decies B	Art 39 decies A			
Art 39 decies D	Art 39 decies C			
Art 39 decies F	Simul. de conduite			
Art 39 decies G				
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits	**BENEFICE ou PERTE**		**5 665**	

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025



Table des matières

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Immobilisations corporelles

Immobilisations financières

Stocks

Créances

Provisions pour risques et charges

Indemnités de départ en retraite

Dettes

Méthode de comptabilisation des comptes courant

Charges constatées d'avance

Crédit d'impôt

Disponibilités

Effectifs

Faits pertinents

Evènements postérieurs à la clôture

Changements comptables

Comptes N-1 tels que publiés

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée). La première application obligatoire de ce dernier règlement est pour les exercices ouverts au 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La préparation des états financiers nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs futures sont susceptibles de différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Logiciels	1 an L	1 an L
Constructions (décomposées)	10 à 40 ans L	10 à 40 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 8 ans L/D	3 à 8 ans L/D
Installations générales agencements, Aménagements	10 ans L	10 ans L
Matériel de transport	3 à 5 ans L/D	3 à 5 ans L/D
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans L/D	3 à 4 ans L/D
Mobilier	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Immobilisations financières

Les actifs financiers sont essentiellement constitués par :

- Les titres de participation :

Les titres de participation correspondent aux titres des filiales détenus par la Société. Ces entités sont présentées dans le tableau des filiales et participations.

La valeur brute des titres de participation est constituée du coût d'achat de ces titres. Les frais d'acquisition sont pris en charge l'année où ils interviennent. A chaque clôture, une dépréciation est constituée lorsque la valeur brute des titres est supérieure à l'estimation de la valeur d'utilité des titres concernés. Cette estimation est calculée sur la base d'informations prévisionnelles, des perspectives d'avenir et des rendements futurs des sociétés détenues.

- Les dépôts et cautionnements.

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie liés à la location des locaux.

Stocks

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués suivant la méthode du coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

Chaque catégorie de stocks fait l'objet d'un examen détaillé portant à la fois sur les volumes et la qualité des stocks et, si nécessaire, des dépréciations sont constituées pour tenir compte des risques de non-utilisation, de péremption.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas et sont dépréciées en fonction du risque évalué.

Lorsqu'elles sont libellées en devises étrangères, les créances font l'objet d'une évaluation au cours de clôture par la constatation d'un écart de conversion. La position de change fait l'objet d'une dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Indemnités de Départ en Retraite

Concernant les salariés dont l'indemnité de fin de carrière est versée par l'entreprise (ETAM, Cadres), le montant de l'engagement calculé à la date de clôture figure dans les engagements hors bilan en rubrique indemnités retraites.

Les principales hypothèses de calcul de cet engagement sont définies comme suit :

- la date de retraite est calculée en ajoutant à la date de premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein

- Au 31/12/2025, l'inflation anticipée par les marchés financiers à horizon 10 ans est de de 1,8 %

- Concernant l'inflation salariale nous retiendrons 3% pour l'ensemble des différentes catégories.

- Les tables retenues pour notre étude sont les suivantes :

F : INSEE 2022-2024 Sexe féminin (métropole)

H : INSEE 2022-2024 Sexe masculin (métropole)

- le taux de turn over retenu pour l'année 2025 est de 3.88%

Les indemnités subséquentes provisionnées s'élèvent à 0 € tel que précisé dans la rubrique des engagements financiers

Dettes

Les dettes sont évaluées à leur montant nominal.

Lorsqu'elles sont libellées en devises étrangères, les dettes font l'objet d'une évaluation au cours de clôture par la constatation d'un écart de conversion. La position de change fait l'objet d'une dépréciation.

Methode de présentation des comptes courants

Les charges à payer sont rattachées aux postes auxquels elles se rapportent. Les comptes d'associés figurent dans les dettes financières diverses.

Charges constatées d'avance

Elles sont constituées par des charges financières, des abonnements, des loyers, des primes d'assurances et par des redevances dont une partie est payée d'avance.